

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne-Sud
SÉANCE du 11 juillet 2017

Délibération n° 52-2017

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'attribution d'une PCA sur ressources propres du CFA pour l'année civile 2017, correspondant aux fonctions de directeur du CFA (64hetd) et aux fonctions de directeurs adjoints, adjoint en charge des finances (32 hetd) adjoint en charge des process (32hetd).

Membres en exercice :	30
Membres présents ou représentés :	17
Suffrages exprimés :	17
• Pour :	17
• Contre :	0
Abstention(s) :	0
N'ont pas pris part au vote :	0

Délibération adoptée.

Visa du Président



Jean PEETERS

Document(s) en annexe au présent extrait : grille PCA – CFAU
--

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 20 juillet 2017
--

Document mis en ligne le : 20 juillet 2017